PARIS (MPE-Média) – La Société Internationale de Plantations d'Hévéas (SIPH) a signé récemment des accords majeurs au Liberia, qui lui permettront de renforcer significativement ses positions dans ce pays via l'obtention de nouvelles concessions et la filialisation à 100% de Cavalla Rubber Corporation, annonce le groupe français coté à l'Euronext. SIPH porte ainsi ses exploitations d'hévéa de 8.000 à 35.000 hectares (ha), précise le groupe.

Les accords obtenus avec l'appui de SIFCA, actionnaire majoritaire de SIPH, fortement implanté en Afrique de l'ouest, vont lui permettre d'augmenter ses activités au Libéria, pays en pleine relance économique, qui dispose « d'un potentiel agricole avéré ». Le groupe, qui cherche à diversifier ses zones de production en Afrique, a annoncé courant janvier l'acquisition d'une participation de 40% détenue par le Groupe Salala Rubber Investments (SRI) dans la société Cavalla Rubber Corporation (CRC) au Libéria : « Cette opération fait suite à une première acquisition de 60%, réalisée par SIPH en avril 2008. CRC devient ainsi filiale à 100% de SIPH », précise le porte-parole du groupe.

CRC est une plantation d'hévéas située dans le comté du Maryland, au Libéria, zone frontalière avec la Côte d'Ivoire. La superficie initiale représentait 8.000 ha, dont 4.500 ha plantés en hévéas à réhabiliter, pour une production propre d'environ 5.000 tonnes de caoutchouc naturel.

CRC a obtenu du parlement libérien de pouvoir porter ses superficies exploitables de 8.000 ha à 35.000 ha dans le comté du Maryland et dans celui limitrophe du River Gee, précise SIPH.

Un enjeu majeur en Afrique de l'Ouest

« L'obtention de terres nouvelles est progressivement devenue un enjeu majeur en Afrique de l'Ouest. Cette concession représente donc un atout stratégique pour le Groupe et renforce l'assise de CRC au Libéria de façon solide et durable », continue-t-il.

Sur ces 35.000 ha, 4.500 ha sont actuellement plantés en hévéas, à réhabiliter progressivement ; 25.500 ha seront disponibles pour réaliser des extensions des plantations de CRC et 5.000 ha seront consacrés à l'hévéaculture paysanne, qui représente à terme un potentiel important d'achat de caoutchouc pour le groupe, qui note que ces extensions et

réhabilitations seront réalisées progressivement, par tranches annuelles de 500 à 1.000 ha.

En parallèle, SIFCA, la société actionnaire majoritaire de SIPH, annonce avoir obtenu une concession pour développer des plantations d'huile de palme sur une superficie de 15.200 ha dans les mêmes comtés, dont 6.200 ha destinés aux plantations paysannes : « Les deux plantations détenues par SIPH et par SIFCA étant très proches géographiquement, des synergies opérationnelles importantes pourront être mises en place pour mutualiser les coûts », ajoute SIPH qui évoque la constitution d'un partenariat associant les autorités libériennes et la mobilisation de financements auprès de fonds de développement.

Le 4ème pilier d'implantation de SIPH en Afrique de l'Ouest

SIPH entend donc « mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser ces extensions et faire ainsi du Libéria son 4è pôle géographique de production.

Par ailleurs, SIPH déclare poursuivre dans ses trois autres pays d'implantation (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria) « sa stratégie d'extension progressive des superficies plantées, ainsi que l'appui au développement des plantations indépendantes ».

Christophe Journet

NDLR - La Société Internationale de Plantations d'Hévéas est spécialisée dans la production, l'usinage et la commercialisation de caoutchouc naturel à usage industriel. SIPH exploite plus de 40.000 hectares d'hévéas matures, et dispose aujourd'hui d'une capacité de production de 130.000 tonnes répartie sur 4 pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Libéria). Le latex traité est issu de l'exploitation des plantations d'hévéas de SIPH (50 %) et d'achats effectués auprès de planteurs indépendants (50 %). SIPH commercialise sa production, principalement réservée à l'activité pneumatique, sur le marché international.

www.siph.com